



Bienvenue au Sénat

Un site au service des citoyens

Vous êtes ici : [extranet](#) > [saisie d'une question](#)

Saisie des questions parlementaires

[En savoir plus sur les questions](#)

[Création de la question](#)

[Saisie du texte de la question](#)

[Visualisation](#)

Visualisation

Question écrite (26/07/2022)

Liste des pays éligibles à l'identité numérique de La Poste

M. Olivier Cadic interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger sur l'élargissement de la liste des pays éligibles à l'identité numérique de La Poste. Le dispositif Franceconnect n'étant pas ouvert à celles et ceux qui ne peuvent disposer d'un compte numérique sur [impot.gouv.fr](#) ou [ameli.fr](#), l'identité numérique de La Poste permet seule de contourner les difficultés d'identification. Or, seule une cinquantaine d'indicatifs téléphoniques permettent aujourd'hui à un administré de créer une identité numérique de La Poste. Des pays comme le Danemark, pourtant très avancé en matière numérique, n'y figurent pas. D'autres, dans lesquels les services postaux sont pratiquement inexistantes, comme la République dominicaine ou encore le Kenya, mériteraient urgemment d'y figurer. La dématérialisation des procédures est d'autant plus importante que les courriers postaux se perdent. Il lui demande le calendrier prévu pour l'élargissement de la liste des pays éligibles à la création d'une identité numérique La Poste.